

a. hartrodt france

S.A.S.U. au capital de 750.000 €
Siège social : Avenue Général de Gaulle
Centre d'Activités de Rosny II
93110 ROSNY SOUS BOIS

440 606 606 RCS BOBIGNY



GREFFE

20 JUL. 2011

EXTRAIT DU

TRIBUNAL DE COMMERCE
DE BOBIGNY (Seine-St-Denis)

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

DU 30 JUIN 2011

L'an deux mil onze et le jeudi trente juin à 18 heures,

Le soussigné **Jens ROEMER**, agissant en qualité de représentant de la société « **a. hartrodt belgium** », associé unique de la société « **a. hartrodt france** », société par actions simplifiée, au capital de 750.000 € et président non associé de la société.

Monsieur Daniel LEGOUBE, commissaire aux comptes titulaire, régulièrement convoqué par lettre recommandée en date du 10 juin 2010 est absent et excusé.

A préalablement exposé ce qui suit :

Monsieur Jens ROEMER, Président non associé, a établi l'inventaire et arrêté le 16 mai 2011, les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2010 ainsi que le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

Les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce qui se sont poursuivies au cours de l'exercice écoulé sont relatées dans le rapport spécial établi par Monsieur Jens ROEMER, en sa qualité de président et seront mentionnées au procès-verbal de la présente assemblée.

A pris les décisions suivantes relatives à :

- Lecture du rapport de gestion établi par le président,
- Lecture du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2010 et quitus au président,
- Affectation du résultat de l'exercice social clos le 31 décembre 2010,
- Lecture du rapport du Président sur les conventions,
- Questions diverses.

../

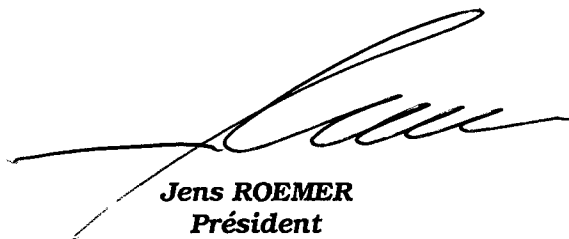
TROISIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 81.680,19 €, au compte "report à nouveau" dont le solde débiteur se trouve porté à 394.877,33 €.

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents et que les capitaux propres restent inférieurs à la moitié du capital social.

.../..

COPIE CERTIFIEE CONFORME,



Jens ROEMER
Président